



CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 28 mars 2024

Responsable de service :
Laurence FARRUDGIA

DÉLIBÉRATION N° 21

Sous la présidence de M. Tony LOISEL, Maire

Présents :

Mme Marie-Christine MILLAUD, M. Alain MORLIER, Mme Nadine NIVALT, M. Jonathan COULANDREAU, Mme Estelle QUÉRÉ, M. Pierre CUCHET, Mme Frédérique COSTANTINI, M. Camille LAGRANGE, M. Gérard-François BOURNET, Mme Laetitia BOURDIER, Mme Sophie DESPRÈS, M. Thierry LAMBERT, M. Jean LORAND, M. Jean-François RABEAU, Mme Rita RIO, M. Dominique GAUDIN, Mme Laurence BOUVILLE, Mme Angéline GLUARD, M. Patrick ROBIN, Mme Agnès de BRUYN, Mme Hélène RATA, M. Olivier CALIX, M. Yan GENONET, M. Vincent HEUSICOM, M. Arnaud LATREUILLE, M. Jacques GAREL, Mme Lisa TEIXEIRA

Absent/s excusé/s représenté/s :

Mme Hélène de SAINT DO donne procuration à Mme Hélène RATA

Secrétaire de séance : M. Pierre CUCHET

Date de convocation	21/03/2024
Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents ou ayant donné une procuration	29

21. Création d'un poste permanent dans le cadre d'emploi des adjoints techniques

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu (le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pouvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels,

Vu le budget de la collectivité,

Vu l'organigramme de la collectivité de la Maire d'Aytré adopté au CST du 4 juillet 2023,

Considérant qu'il convient de créer un emploi permanent pour maintenir les effectifs de l'école Jules Ferry afin de maintenir une organisation stable des missions,

..... Le conseil municipal, après en avoir délibéré à :

..... - L'unanimité des membres présents et représentés,

Créé au 1er juin 2024, un poste d'adjoint technique de catégorie C à temps complet.

Modifie en conséquence, le tableau des effectifs (pièce annexe).

Annexe 23 : Tableau des effectifs

Pour extrait conforme,

Tony LOISEL
Maire



Pierre CUCHET
Secrétaire de séance